

Communiqué de presse Lundi 26 juin 2017

Lettre ouverte des Gynécologues Obstétriciens libéraux à Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé

Le Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens de France (SYNGOF) se félicite de la confirmation du Pr Agnès Buzyn à la tête du ministère des Solidarités et de la Santé. Les gynécologues obstétriciens libéraux souhaitent poursuivre la concertation sur l'exercice de leur responsabilité qu'ils avaient entrepris avec elle lorsqu'elle était Présidente de la Haute Autorité de Santé au sujet de l'accréditation des médecins et des équipes médicales. Ses nouvelles fonctions permettent à Madame Buzyn de régler des absurdités qui n'étaient pas antérieurement de ses compétences.

Comme première mesure, nous lui demandons la correction du décret sur l'accréditation qui prive les gynécologues obstétriciens d'aide à l'assurance dès lors qu'ils ont une forte activité de contraception, d'IVG et de dépistage cancérologique.

Nous lui demandons ensuite d'accorder le bénéfice du fonds de garantie FAPDS, créé en 2012 pour combler les lacunes de la loi de 2002, aux gynécologues obstétriciens dont les sinistres majeurs déclarés entre 2002 et 2012 avaient justement démontré la nécessité de combler les trous de garanties de cette loi.

Enfin, dans la continuité de ce climat politiquement nouveau d'inspiration plus libérale, nous lui demandons la nomination d'un médecin libéral au collège de la Haute Autorité de Santé à l'occasion du renouvellement de la présidence qu'impose son départ puisque tous les professionnels de santé du collège ont une attache au secteur public. Cela nous assurera la présence d'un interlocuteur de même culture que les médecins libéraux dont les problèmes d'organisation et de responsabilité relèvent d'un autre paradigme juridique que celui des médecins publics.

Contacts presse:

Emeline Barbé – 06 87 76 17 23 – emeline@eb-conseil.net

Dr Bertrand de Rochambeau, Président du SYNGOF, co-Président du BLOC - 06 48 20 16 77